

ORDRE DU JOUR

POUR LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL QUI AURA LIEU LE JEUDI 15 MAI 2003 À 19 h, DANS LA SALLE DU CONSEIL

(VEUILLEZ FERMER LES TÉLÉPHONES CELLULAIRES ET LES TÉLÉAVERTISSEURS)

18 h **COMITÉ PLÉNIER 19 h**
«À HUIS CLOS»
SALLE C-11, PLACE TOM DAVIES
Pour traiter d'une question de litige

19 h **RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**
SALLE DU CONSEIL, PLACE TOM DAVIES

1. Moment de silence
2. Appel nominal
3. Déclarations d'intérêt pécuniaire

AUDIENCES PUBLIQUES

{AUCUNE}

DÉLÉGATIONS

4. Lettre de Madame Cheryl McCaw, présidente, Comité de sensibilisation à la sécurité routière au sujet d'une présentation au Conseil : Mois de la sensibilisation à la sécurité routière.
(À TITRE D'INFORMATION)

- Madame Cheryl McCaw, présidente, Comité de sensibilisation à la sécurité routière de Sudbury

QUESTIONS DÉCOULANT DE LA SÉANCE À HUIS CLOS

À cette étape de la réunion, l'Adjoint au maire Portelance se lèvera pour rapporter toute question traitée pendant la séance à huis clos. Le Conseil examinera ensuite les résolutions ou les règlements.

QUESTIONS DÉCOULANT DE LA RÉUNION DU COMITÉ DE PRIORITÉS 14 MAI 2003

À cette étape de la réunion, l'Adjoint au maire Dave Courtemanche, président du Comité des priorités, rapportera toute question à soumettre à l'approbation du Conseil.

QUESTIONS DÉCOULANT DE LA RÉUNION DU COMITÉ DE PLANIFICATION 13 MAI 2003

À cette étape de la réunion, le Conseiller Ron Bradley, président du Comité de planification, rapportera toute question à soumettre à l'approbation du Conseil.

PARTIE I - ORDRE DU JOUR DES RÉSOLUTIONS

(RÉSOLUTION PRÉPARÉE pour les articles C-1 à C-xx de l'ordre du jour des résolutions)

(Par souci de commodité et pour accélérer le déroulement des réunions, les questions d'affaires répétitives ou routinières sont incluses à l'ordre du jour des résolutions, et on vote collectivement pour toutes les questions de ce genre.

À la demande d'un conseiller, on pourra traiter isolément d'une question d'affaires de l'ordre du jour des résolutions par voie de débat ou par vote séparé. Dans le cas d'un vote séparé, la question d'affaires isolée est retirée de l'ordre du jour des résolutions, on ne vote collectivement qu'au sujet des questions à l'ordre du jour des résolutions.

Toutes les questions d'affaires à l'ordre du jour des résolutions sont inscrites séparément au procès-verbal de la réunion.)

PROCÈS-VERBAL

- C-1 Rapport n° 50, Procès-verbal de la réunion du Conseil municipal, daté du 24 avril 2003.
(RÉSOLUTION PRÉPARÉE - PROCÈS-VERBAL ADOPTÉ) M.1-21
- C-2 Rapport n° 17, Procès-verbal de la réunion du Comité des priorités daté du 14 mai 2003.
(RÉSOLUTION PRÉPARÉE- PROCÈS-VERBAL ADOPTÉ) {PROCÈS-VERBAL DÉPOSÉ}
- C-3 Rapport n° 17, Procès-verbal de la réunion du Comité de planification, daté du 13 mai 2003.
(RÉSOLUTION PRÉPARÉE- PROCÈS-VERBAL ADOPTÉ) {PROCÈS-VERBAL DÉPOSÉ}
- C-4 Rapport sur le procès-verbal de la réunion de la Société de logement du Grand Sudbury daté du 25 mars 2003.
(RÉSOLUTION PRÉPARÉE - PROCÈS-VERBAL REÇU) M.22-32
- C-5 Rapport sur le procès-verbal de la réunion du Conseil des services policiers du Grand Sudbury daté du 17 mars 2003.
(RÉSOLUTION PRÉPARÉE - PROCÈS-VERBAL REÇU) M.33-37
- C-6 Rapport sur le procès-verbal de la réunion de l'Office de protection de la nature du district du nickel daté du 20 novembre 2002.
(RÉSOLUTION PRÉPARÉE - PROCÈS-VERBAL REÇU) M.38-41
- C-7 Rapport sur le procès-verbal de la réunion de l'Office de protection de la nature du district du nickel daté du 16 avril 2003.
(RÉSOLUTION PRÉPARÉE - PROCÈS-VERBAL REÇU) M.42-45

PARTIE I - ORDRE DU JOUR DES RÉSOLUTIONS (suite)

PROCÈS-VERBAL (suite)

- C-8 Rapport sur le procès-verbal de la réunion du Comité de dépouillement des soumissions daté du 29 avril 2003.
(RÉSOLUTION PRÉPARÉE - PROCÈS-VERBAL REÇU) M.46-53
- C-9 Rapport sur le procès-verbal de la réunion du Comité de dépouillement des soumissions daté du 30 avril 2003.
(RÉSOLUTION PRÉPARÉE - PROCÈS-VERBAL REÇU) M.54-55
- C-10 Rapport n° 17, Procès-verbal de la réunion du Conseil des bibliothèques du Grand Sudbury daté du 21 mars 2003.
(RÉSOLUTION PRÉPARÉE - PROCÈS-VERBAL REÇU) M.56-57
- C-11 Rapport n° 4, Procès-verbal (non approuvé) de la réunion du Conseil du Service de santé publique de Sudbury et du district daté du 17 avril 2003.
(RÉSOLUTION PRÉPARÉE - PROCÈS-VERBAL REÇU) M.58-66
- C-12 Rapport sur le procès-verbal de la réunion du Comité de dépouillement des soumissions daté du 6 mai 2003.
(RÉSOLUTION PRÉPARÉE - PROCÈS-VERBAL REÇU) M.67-70
- C-13 Rapport sur le procès-verbal de la réunion du Comité de dépouillement des soumissions daté du 8 mai 2003.
(RÉSOLUTION PRÉPARÉE - PROCÈS-VERBAL REÇU) M.71

SOUMISSIONS

- C-14 Rapport de la directrice générale des Services aux citoyens et des Loisirs daté du 7 mai 2003, au sujet de l'attribution d'une soumission - Tonte de pelouse du cimetière.
(RÉSOLUTION PRÉPARÉE)

PARTIE I - ORDRE DU JOUR DES RÉSOLUTIONS (suite)

RAPPORTS DE GESTION COURANTS

- C-15 Rapport de la directrice générale des Services aux citoyens et des Loisirs daté du 30 avril 2003, au sujet des événements spéciaux de l'été et des permis pour occasions spéciales.
(RÉSOLUTION PRÉPARÉE)
- C-16 Rapport du directeur général des Services de développement économique et de planification daté du 9 mai 2003 et accompagné de pièces jointes, au sujet de la prolongation d'un permis d'alcool et d'une dispense au règlement sur le bruit - Hôtel Royale Hôtel Falcon, Garson.
(RÉSOLUTION PRÉPARÉE)

PARTIE I - ORDRE DU JOUR DES RÉSOLUTIONS (suite)

RÈGLEMENTS (suite)

- 2003-112F 3 UN RÈGLEMENT DE LA VILLE DU GRAND SUDBURY POUR AUTORISER LE VERSEMENT DE SUBVENTIONS À LA SOCIÉTÉ ELIZABETH FRY, L'ASSOCIATION CANADIENNE POUR LA SANTÉ MENTALE ET LE CENTRE D'ACTION POUR LA JEUNESSE DE SUDBURY

(Ce règlement autorise la création de certaines subventions, autorisées aux fins de mise en valeur du budget, en vertu de la résolution 2003-16 du Comité des finances)

- 2003-113F 3 UN RÈGLEMENT DE LA VILLE DU GRAND SUDBURY POUR ÉTABLIR UNE POLITIQUE SUR L'EAU POTABLE ET LES EAUX USÉES AINSI QUE DES TAUX ET DES REDEVANCES APPROPRIÉES.

(Ce règlement fusionne et remplace le règlement existant sur les taux relatifs à l'eau potable et aux eaux usées de même que les modifications à cet égard, aux fins d'actualisation. Il porte également sur l'utilisation commerciale et privée des bornes-fontaines municipales.)

- 2003-114 3 UN RÈGLEMENT DE LA VILLE DU GRAND SUDBURY POUR MODIFIER LE RÈGLEMENT 2002-331G, PORTANT SUR LA COLLECTE, L'ENLÈVEMENT ET L'ÉLIMINATION DES DÉCHETS DANS LA VILLE DU GRAND SUDBURY.

(Ce règlement modifie le règlement sur la gestion des déchets afin de corriger une erreur de rédaction).

- 2003-115A 3 UN RÈGLEMENT DE LA VILLE DU GRAND SUDBURY POUR CONFIRMER LES PROCÉDURES DU CONSEIL À L'OCCASION DE SON ASSEMBLÉE DU 15 MAI 2003.

PARTIE I - ORDRE DU JOUR DES RÉSOLUTIONS (suite)

CORRESPONDENCE À TITRE D'INFORMATION SEULEMENT

- C-19 Rapport de la directrice générale de la Santé et des Services sociaux daté du 30 avril 2003, au sujet du recrutement et du maintien en poste de médecins - Rapport trimestriel.
(À TITRE D'INFORMATION)
- C-20 Rapport du directeur général des Services corporatifs daté du 2 mai 2003, au sujet du changement des dates de réunion du Conseil et du Comité des priorités de la Ville du Grand Sudbury.
(À TITRE D'INFORMATION)

PARTIE II - ORDRE DU JOUR RÉGULIER

QUESTIONS RENVOYÉES ET QUESTIONS REPORTÉES

{AUCUNE}

RAPPORTS DES GESTIONNAIRES

- R-1 Rapport du directeur général des Services corporatifs daté du 2 mai 2003, au sujet de la disposition d'installations fermées.
(RÉSOLUTION PRÉPARÉE)

MOTIONS

- R-2 **Présentée par le conseiller Bradley :**

ATTENDU QU'autrefois, dans l'ancienne ville de Rayside Balfour, on peignait régulièrement des lignes blanches sur les trottoirs, pour indiquer les niveaux supérieurs et inférieurs, à l'intention des aînés et des personnes ayant une déficience visuelle;

ET QU'au cours des deux derniers hivers, le sable et le sel ont endommagé un certain nombre de ces lignes au point qu'elles ne sont plus assez visibles;

ET QU'en raison de cette érosion, les aînés ainsi que les personnes ayant une déficience visuelle ne peuvent plus se servir des lignes blanches pour se guider ;

ET QUE cette situation devient une question de sécurité pour les résidents de l'ancienne ville de Rayside Balfour;

PARTIE II - ORDRE DU JOUR RÉGULIER (suite)

MOTIONS (suite)

R-3 Présentée par le conseiller Bradley : (suite)

ET QU'étant donné que dans l'ancienne ville de Rayside Balfour on peignait des lignes blanches de façon régulière, cette tâche était inscrite au budget annuel;

ET QU'un certain nombre de résidents de l'ancienne ville de Rayside Balfour ont déjà fait une présentation au Conseil, pour demander que les lignes blanches soient repeintes et que leur demande a été refusée;

IL EST RÉSOLU QUE le Conseil de la Ville du Grand Sudbury autorise et recommande que les lignes indicatrices qui étaient autrefois peintes sur les trottoirs de l'ancienne ville de Rayside Balfour soient refaites tout comme elles l'étaient par le passé, et ce, au plus tard le 31 mai 2003.

Lettre de Tony Sauvé datée du 30 avril 2003, au sujet de la motion ci-dessus.

R-3 Présentée par le conseiller Callaghan :

ATTENDU QUE de plus en plus, on s'entend pour dire que les villes canadiennes sont au bord de la non viabilité financière, étant donné que leurs besoins de fonds augmentent et que leurs sources de revenu sont insuffisantes et que cette faiblesse constante du point de vue financier fait appel à une nouvelle entente fiscale ainsi qu'à un nouvel ensemble d'outils fiscaux qui permettront de relever le défi;

ET QUE le document *Enough Talk*, produit par la *Toronto's City Summit Alliance*, un groupe de 45 personnes diverses, représentant un ensemble d'entreprises, de travailleurs, de politiciens, de bénévoles et de citoyens non partisans, formule une demande insistante ainsi que différentes recommandations en faveur d'une autonomie future pour les villes de la province.

ET QUE le document *Enough Talk* souligne le besoin d'investissements publics dans les principaux domaines de services tels que les suivants : infrastructure communautaire, éducation, arts et culture, services sociaux, immigration, transports;

ET QUE les budgets fédéral et provincial récemment présentés contenaient très peu en matière de soutien financier significatif pour les villes aux budgets restreints;

PARTIE II - ORDRE DU JOUR RÉGULIER

MOTIONS (suite)

Présentée par le conseiller Callaghan : (suite)

ET QU'au cours des dix dernières années, on a confié des responsabilités croissantes aux villes de l'Ontario, qui assument des coûts à la hausse et sont confrontées à des évaluations stagnantes ou à la baisse ainsi qu'à des pertes de revenu;

ET QUE ces conditions ont placé les collectivités du Nord, plus particulièrement, dans des situations intenable sur le plan financier;

ET QUE le document *Enough Talk* a indiqué clairement le besoin de nouvelles sources de revenu qui soient sûres et à long terme pour les villes afin de renouveler et de raviver les secteurs des services essentiels;

ET QUE les niveaux supérieurs du gouvernement, qui disposent de budgets équilibrés et de surplus croissants, sont réellement en mesure d'attirer de nouvelles sources de revenu actuellement disponibles vers les villes;

ET QUE l'administrateur en chef a établi le Groupe d'élaboration de politiques stratégiques afin que celui-ci soit chargé de la recherche, de l'analyse et de la présentation de rapports en matière de politique sur des questions précises, à la demande de l'administrateur en chef ou du Conseil;

PAR CONSÉQUENT, IL EST RÉSOLU QUE le Conseil de la Ville du Grand Sudbury appuie les recommandations que renferme le document intitulé ***Enough Talk: An Action Plan for the Toronto Region*** et portant sur l'apport de possibilités et de pratiques nouvelles et innovatrices en matière de financement, dont la mise en oeuvre pourrait permettre à la Ville du Grand Sudbury de relever les défis associés à son infrastructure matérielle, au tourisme, à la recherche, à l'éducation, à l'immigration, aux services sociaux, aux loisirs, ainsi qu'aux arts et à la culture;

ET QUE l'administrateur en chef charge le Groupe d'élaboration des politiques stratégiques de mettre au point des « moyens » pour le Conseil d'améliorer la capacité fiscale de la Ville en fonction des directives énoncées dans le document ***Enough Talk***.

Lettre du conseiller Callaghan datée du 6 mai 2003 et accompagnée de pièce jointe.

ADDENDA

{UN ORDRE DU JOUR CONTENANT LES RAPPORTS SUIVANTS
SERA DÉPOSÉ LORS DE LA RÉUNION}

SOUMISSIONS

1. **RAPPORT D'INFORMATION** du directeur général des Travaux publics daté du 7 mai 2003, au sujet du contrat 2003-20 : Réfection de la rue Bancroft (MR 67) - Phase 2 - de Kingsway à la rue Smith.
(À TITRE D'INFORMATION)
2. **RAPPORT D'INFORMATION** du directeur général des Travaux publics daté du 7 mai 2003, au sujet du contrat 2003-17, MR 35, Réfection de la rue Notre-Dame (entrée est) jusqu'au chemin Clarabelle.
(À TITRE D'INFORMATION)
3. **RAPPORT D'INFORMATION** du directeur général des Travaux publics daté du 7 mai 2003, au sujet du contrat 2003-19, Remplacement du muret de béton et du trottoir - Divers endroits.
(À TITRE D'INFORMATION)

NOTA : Le Comité de dépouillement des soumissions tiendra une réunion le mardi 13 mai 2003 afin de dépouiller les soumissions se rapportant aux contrats ci-haut mentionnés. Les RAPPORTS D'INFORMATION sont inclus à l'ordre du jour afin de donner aux membres du Conseil suffisamment de temps pour examiner la documentation historique. Les rapports portant sur l'attribution de contrats feront partie de l'ordre du jour sous la rubrique Addenda et seront déposés lors de la réunion du Conseil municipal du 15 mai 2003.

PÉTITIONS CIVIQUES

PÉRIODE DE QUESTIONS

AVIS DE MOTION

SÉANCE À HUIS CLOS (Articles incomplets)

LEVÉE DE LA SÉANCE À 22 H (RÉSOLUTION PRÉPARÉE)

***{UNE MAJORITÉ DES DEUX TIERS EST REQUISE POUR POURSUIVRE LA RÉUNION
APRÈS 22 H.}***

2003-05-09

**THOM M. MOWRY,
GREFFIER MUNICIPAL**

**GLORIA WARD
SECRÉTAIRE DU CONSEIL**